Envoyé en préfecture le 24/01/2014
Reçu en préfecture le 24/01/2014
Affiché le 31 JAN. 2014

Délibération n° 21

POLE RESSOURCES – MOYENS GENERAUX

GRAND CAHORS

Séance du 21 janvier 2014 à 19 heures 00
Commune de Calamane – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Mardi vingt et un janvier deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Calamane – Salle des fêtes

Etaient présents : **57 titulaires dont 1 possédant une procuration**
19 suppléants dont 1 possédant une procuration

▪ TITULAIRES :

BOISSIERES	M. PLANTADE Thierry,
BOUZIES	M. RAFFY Gilles,
CABRERETS	M. MONCELON Alain,
CAHORS	M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. LAYBROS Serge, Mme LOOCK Martine, M. SIMON Michel, Mme PIQUE Marie, M. MUNTE Serge, M. SAN JUAN Alain, M. VILLIEN Christian, M. BASSET Jacky, Mme BOYER Noëlle, Mme MARTY Lucienne, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. QUERAUD Andréa, M. GRINFEDER Michel, M. BOUTET Serge, M. DELPECH Bernard,
CAILLAC	M. TILLOU José,
CALAMANE	M. DUJOL J.-Paul,
CATUS	M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
CIEURAC	M. PEYRUS Guy,
COURS	M. MOLESIN Jean-Pierre,
DOUELLE	Mme LANES Bénédicte,
ESPERE	M. BOUYGUES Alain,
FONTANES	M. CHAUBARD Jacques,
FRANCOULES	M. GUILLEMOT Jean-Luc,
GIGOUZAC	M. MOLINIE Romuald,
LABASTIDE DU VERT	M. PICOT Vincent,
LABASTIDE MARNHAC	M. JARRY Daniel, M. THEIL Jacques,
LAMAGDELAINE	M. PONS Maurice, M. VIGUIE Michel,
LAROQUE DES ARCS	M. NOUAILLES Serge,
LE MONTAT	M. DELPON Michel, M. DOLLE Serge,
LES JUNIES	Mme SIMON Agnès,
LHERM	M. REIX Jean-Albert,
MECHMONT	M. PRADDAUDE Jean-Paul,
MONTGESTY	M. GALTHIE Jean-Noël,
NUZEJOULS	Mme DESSERTAINE Brigitte,
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry,
PRADINES	M. MERCEREAU Didier, M. BROUQUI Christian, M. LIAUZUN Christian,
SAINT DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
SAINT GERY	M. AUSTRUY Bernard,
SAINT MEDARD	M. RIGAL Serge,
TOUR DE FAURE	M. PECHBERTY Jean-Jacques,
TRESPOUX-RASSIELS	Mme SOUBIROU Christiane, M. LAVAUR Pascal,
VALROUFIE	M. DELMAS Eric,
VERS	M. HEE Gérard,

▪ SUPPLEANTS :

BOISSIERES	M. PARNAUDEAU Willy,
BOUZIES	Mme MARMIESSE Yvette,
CABRERETS	Mme LABROUSSE Maryse,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
CIEURAC	M. GARD Michel,
COURS	M. FOURNIER Martine,
ESPERE	M. TEYSSEDOU Alain,
FRANCOULES	M. LAUR Gérard,
LAMAGDELAINE	M. CORMANE J.-Pierre,
LES JUNIES	M. MURAT Jean-Pierre,
LHERM	Mme SALANIE Jacqueline,
MECHMONT	Mme ALLIET Lucette,

72 RUE WILSON - 46000 CAHORS • TÉL. 05 65 20 89 00 - FAX 05 65 20 89 01 • www.grandcahors.fr

Envoyé en préfecture le 24/01/2014
Reçu en préfecture le 24/01/2014
Affiché le 31 JAN. 2014

MERCUES	M. LAFAGE Michel,
MONTGESTY	M. LEFEBVRE Jean-Yves,
NUZEJOULS	Mme FRAYSSINET Danièle,
PONTCIRQ	Mme BESOMBES Michèle,
SAINT PIERRE LAFEUILLE	M. DESTRUEL Jacques,
TRESPOUX-RASSIELS	Mme ASNAR Ohria,
VALROUFIE	Mme PAUZIE Monique,

Etaient excusés ou absents : **16 titulaires – 24 suppléants**

ARCAMBAL	Titulaires: M. CAZARD Christian, M. ANNES Jacques, Suppléant : M. PRADAL José,
CAHORS	Titulaires : M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Tit), Mme BERTHOUMIEUX Karine, M. BELOU Laurent, Mme LAGARDE Sandrine, Suppléants : Mme LE QUENTREC Yannick, Mme. FAUBERT Françoise, M. DEPETRIS Sébastien, M. GUIRAL Lionel, M. TULET André,
CAILLAC	Suppléant : M. BRIS René,
CATUS	Suppléant : M. LION Edmond,
CRAYSSAC	Titulaires : M. CAZABONNE Christian, M. FOURNIER Christian, Suppléant : M. JOUCLAS Guy,
DOUELLE	Titulaire : M. ROUSSELLE Jean-Louis, Suppléante : Mme SOULAYRES Marie-Hélène,
ESPERE	Titulaire : M. PETIT Jean (procuration donnée à M. TEYSSEDOU Alain, Sup),
FONTANES	Suppléante : Mme VALETTE Roselyne,
GIGOUZAC	Suppléante : Mme FAUGERE Josette,
LABASTIDE DU VERT	Suppléant : M. LASFARGUES Jean-Marie,
LABASTIDE-MARNHAC	Suppléant : M. CLARY Fabrice,
LAROQUE DES ARCS	Suppléant : M. FAGES Yves,
LE MONTAT	Suppléant : M. THOMAS François,
MAXOU	Titulaire : M. GRAS Gérard, Suppléant : M. COUDERC Jean-Pierre,
MERCUES	Titulaires : Mme BARREAU Claudine, M. MARTINEZ Sébastien,
PRADINES	Titulaires : Mme DUPPI Christine, M. CAVALIER J.-Luc, Suppléants : M. MARTINEZ René, M. ROYER Jean-Marc,
SAINT DENIS CATUS	Suppléant : M. FIGEAC Philippe,
SAINT GERY	Suppléante : Mme PAHL Christiane,
SAINT MEDARD	Suppléant : M. RIALET Philippe,
SAINT PIERRE LAFEUILLE	Titulaire : M. GILBERT Joël,
TOUR DE FAURE	Suppléante : Mme BRUGIDOU Sylvie,
VERS	Suppléant : M. GILES Jérôme

Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE RESSOURCES – MOYENS GENERAUX - Finances
Objet : Acquisition de la parcelle A n° 197 sis Combe de Faxilières – Le Montat - pour la construction de la fourrière animale intercommunale
A été adopté à L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 24/01/2014
Reçu en préfecture le 24/01/2014
Affiché le 31 JAN. 2014

Délibération n° 21

POLE RESSOURCES – MOYENS GENERAUX

GRAND CAHORS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 21 janvier 2014
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSE
Service : Finances

Objet : Acquisition de la parcelle A n° 197 sis Combe de Faxilières – Le Montat - pour la construction de la fourrière animale intercommunale

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 19 décembre 2013, vous avez adopté la prise de compétence facultative « construction de l'équipement fourrière » afin de pouvoir construire le nouvel équipement de la fourrière et bénéficier de la DETR (à hauteur de 30 %) ainsi que d'autres subventions qui pourraient être mobilisées autour de ce projet, permettant ainsi de réduire le coût global de l'opération.

Le Grand Cahors devenant ainsi maître d'ouvrage de l'opération, par délibération en date du 4 décembre 2013, le Syndicat Intercommunal de Protection Animale (SIPA) a adopté le principe de la cession au Grand Cahors de la parcelle cadastrée A - n° 197 sis Combe de Faxilières sur la commune du Montat, propriété de M. CUBAYNES Gilles, afin qu'au titre de sa nouvelle compétence, le Grand Cahors puisse y construire la nouvelle fourrière intercommunale.

Pour mémoire, cette parcelle d'une contenance de 17 516 m², avait été précédemment cédée par son propriétaire au prix de 8 750 €. S'y ajoutent les frais d'intervention de la SAFALT soit la somme de 750 €, ce qui porte le coût de l'acquisition foncière à la somme de 9 500 €.
Le prix de l'acquisition étant inférieur à 75 000 €, l'avis de France Domaines n'a pas à être sollicité.

Au prix d'acquisition du terrain s'ajoutent :

- D'une part, les autres frais déjà réglés par le SIPA concernant ce projet (étude d'impact, levées topographiques…) pour un montant de 19 007.30 € ;

- D'autre part, les frais engagés mais non payés par le SIPA qui seront transférés au Grand Cahors (FDEL, AEP, bassin d'orage…) pour un montant de 43 652.34 €

Le Grand Cahors, devra donc procéder au remboursement auprès du SIPA, de l'ensemble des frais liés à cet investissement soit un montant de **28 507.30** € et reprendre les engagements financiers à hauteur de **43 652.34 €.**

72 RUE WILSON - 46000 CAHORS • TÉL. 05 65 20 89 00 - FAX 05 65 20 89 01 • www.grandcahors.fr

Envoyé en préfecture le 24/01/2014
Reçu en préfecture le 24/01/2014
Affiché le 31 JAN. 2014

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

a- D'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée A n° 197 sise 46090 - Le Montat - au prix de 9 500 € ;

b- De procéder au remboursement auprès du SIPA, de tous les frais afférents à la réalisation de cet équipement pour le projet sis « Combe de Faxilières » pour un montant de 19 007.30 € ;

c- D'autoriser le transfert des dépenses engagées mais non payées par le SIPA pour un montant de 43 652.34 € ;

d- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte authentique en la forme administrative à intervenir ainsi que tous documents en lien avec ce dossier ;

d- De dire que tous les frais liés à ce dossier sont à la charge du Grand Cahors et seront inscrits au budget 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE